

Toulouse, le 11 janvier 2022

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE

**Préparation de la rentrée scolaire 2022 dans les collèges publics de la Haute-Garonne.  
Poursuite de la mise en œuvre de la sectorisation du collège de CINTEGABELLE.  
Rattachement de la commune de TARABEL au collège François Mitterrand à CARAMAN.  
Rattachement des voies nouvelles.**

Mesdames, Messieurs,

L'article L 213-1 du Code de l'éducation confie au Conseil départemental la compétence pour arrêter le secteur de recrutement des collèges, après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) et en tenant compte de critères d'équilibre démographique, économique et social.

Le Conseil départemental a arrêté le 26 janvier 2021 le secteur de recrutement du collège de CINTEGABELLE et ceux des collèges Antonin Perbosc à AUTERIVE et Marcel Doret à VERNET, impactés par cette ouverture, en vue d'une application à la rentrée 2021, pour les seuls élèves entrants en 6<sup>ème</sup>.

Il s'agit de déterminer, pour la rentrée scolaire de septembre 2022, l'évolution des modalités de mise en œuvre de cette sectorisation, concernant plus précisément la montée des niveaux lors de la prochaine rentrée scolaire.

Par ailleurs, il y a lieu de se prononcer sur la demande de la Commune de TARABEL qui a exprimé le souhait de changer de collège de rattachement. TARABEL relève actuellement du secteur de recrutement du collège Les Roussillous à SAINT-PIERRE-DE-LAGES. La commune sollicite un rattachement au collège François Mitterrand à CARAMAN.

Le présent rapport a également pour objet de vous proposer le rattachement de voies nouvellement créées aux secteurs des collèges concernés.

### 1) Evolution des modalités de mise en œuvre de la sectorisation du collège de Cintegabelle

Habituellement, le rythme d'affectation des élèves et la montée des niveaux dans les nouveaux collèges est arrêté, la première année, pour les niveaux 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, puis pour tous les niveaux les années suivantes.

En 2021, la livraison du collège de CINTEGABELLE a été retardée du fait de la crise sanitaire. En attendant sa livraison début 2022, les élèves ont fait leur rentrée scolaire dans un établissement provisoire implanté sur le site du futur collège.

La création du secteur du collège de CINTEGABELLE et les modifications induites sur les secteurs de recrutement des collèges Antonin Perbosc à AUTERIVE et Marcel Doret à VERNET ont été mises en œuvre à la rentrée de septembre 2021 pour les seuls élèves de 6<sup>ème</sup>.

Compte tenu des besoins de rééquilibrage démographique des 3 collèges concernés et de la nécessaire montée en puissance du collège de CINTEGABELLE qui n'accueille aujourd'hui que 80 élèves sur un seul niveau, il paraît opportun que la rentrée scolaire de septembre 2022 puisse se réaliser pour le collège de CINTEGABELLE sur les niveaux 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>. Les élèves relevant du niveau 3<sup>ème</sup> termineraient leur cursus dans le collège où ils l'ont commencé.

## **2) Rattachement de la commune de TARABEL au collège François Mitterrand à CARAMAN**

La Commune de TARABEL, qui relève actuellement du secteur de recrutement du collège Les Roussillous à SAINT-PIERRE-DE-LAGES, souhaite être rattachée au collège François Mitterrand à CARAMAN.

La commune de TARABEL met en avant la pertinence de cette demande au titre de la continuité pédagogique entre l'école et le collège dans la mesure où la commune appartient à un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) associant les communes de CARAGOUDES, MAUREVILLE, MOUVILLES-BASSES et SEGREVILLE, déjà rattachées au collège François Mitterrand à CARAMAN.

Cette proposition n'aurait pas d'impact particulier sur le fonctionnement des collèges au regard de l'effectif limité des 30 collégiens domiciliés à TARABEL. Les chefs d'établissement des deux établissements ont été consultés et adhèrent à ce projet de modification de sectorisation pour les élèves entrant en 6<sup>ème</sup>.

Compte tenu de ces éléments, il convient de se prononcer sur le rattachement de la commune de TARABEL au collège François Mitterrand à CARAMAN, pour une mise en œuvre progressive, niveau par niveau, à compter de la rentrée scolaire 2022.

## **3) Rattachement des voies nouvelles**

Il y a lieu, comme chaque année, de se prononcer sur des ajustements techniques concernant les secteurs de recrutement des collèges afin d'intégrer les ajouts, les modifications et les suppressions de voies dont nous avons eu connaissance au cours de l'année 2021, sur des communes sectorisées par rue, et de rattacher ces nouvelles voies à un collège.

Vous trouverez en annexe du rapport la liste des voies concernées et les collèges de rattachement correspondants.

Dans tous les cas, ces rattachements répondent à un souci de cohérence géographique par rapport au secteur de recrutement des collèges concernés.

Il appartient au Conseil Départemental de l'Education nationale de bien vouloir émettre un avis sur ce rapport, qui sera présenté au vote de l'Assemblée départementale au cours de sa prochaine session.

**Vincent GIBERT**  
Pour le Président  
du Conseil départemental,  
et par délégation,  
le Vice-Président chargé  
de l'Education, de la Vie Associative,  
des Valeurs de la République et de la  
Mémoire



Annexe : liste des voies nouvelles